

Le parler de nos ancêtres : une mémoire fragile

ACCENTS. Pour savoir comment parlaient nos ancêtres, il y a deux moyens. Le premier est de se tourner vers les archives sonores. Le second est d'écouter les parlers régionaux. L'un et l'autre témoignent d'un passé en voie de totale disparition. Le point sur ces archives et sur ceux qui tentent de les faire revivre.

Les archives du son, en particulier celles qui ont trait au parler de nos ancêtres ne vous permettront pas de remonter bien loin. En effet, elles ne sont pas collectées depuis très longtemps. Et pour cause, les supports permettant de les enregistrer n'existent que depuis la toute fin du XIX^e siècle. Et elles n'ont commencé à être véritablement archivées qu'au tout début du XX^e siècle. Ce qui les classe, en terme d'ancienneté, très loin derrière les archives papier ou vélin qu'ont l'habitude de consulter les généalogistes... Mais quelle émotion d'écouter parler nos aïeux, de comprendre leurs tournures de phrase, de voir l'évolution du vocabulaire et surtout des accents !

Des initiatives régionales

Le premier à saisir l'importance de la sauvegarde du son est le grammairien et historien de la langue française Ferdinand Brunot, créateur en 1911 des *Archives de la Parole* ⁽¹⁾. Son atlas linguistique phonographique de la France, sorte de mémoire du français parlé, permet d'écouter des voix célèbres, mais aussi nombre de locuteurs anonymes ou étrangers. Cette œuvre, entamée par trois enquêtes de terrain dans les Ardennes franco-belges en 1912, dans le Berry et dans le Limousin en 1913, donnera au final 335 enregistrements, aujourd'hui numérisés et mis en ligne sur Gallica, dans la collection des documents sonores. Ils constituent les plus précieux des témoignages, même si les personnages sont parfois difficilement audibles, le bruit de fond venant envahir l'écoute.

En 1927, les *Archives de la Parole* deviennent le musée de la Parole et du Geste, lui-même intégré à la Phonothèque nationale en 1938, année de la mise en place du dépôt légal des phonogrammes. En 1976, la Phonothèque devient un département de la Bibliothèque nationale, ce qui explique le rôle important joué aujourd'hui par cette institution. De nombreuses initiatives ont suivi : le musée de l'Homme, le musée national des Arts et Traditions Populaires ont recueillis à leur tour des centaines d'enregistrements.

Dans les années 1970, l'intérêt pour les cultures orales et populaires pousse de nouvelles initiatives régionales, avec la création de phonothèques. Les universitaires se penchent sur ces questions. Entretiens et témoignages deviennent des sources pour des thèses et des articles scientifiques. L'histoire orale devient une nouvelle discipline. Des organismes d'État constituent leurs propres fonds d'archives orales : le ministère des Affaires sociales et l'armée de l'Air, dans les années 1980 et 1990, suivis par la Marine, les Finances, l'armée de Terre, le Conseil d'État. Puis c'est au tour de grandes entreprises comme la SNCF ou EDF, des syndicats, des collectivités locales, des Archives départementales (Aveyron, Hautes-Alpes, Landes, etc.). Depuis les années 1990, la collecte des archives orales se banalise et les centres accueillant des ressources orales se multiplient. Cela explique l'éparpillement d'aujourd'hui de toutes ces collections sonores en régions pour témoigner de « l'histoire extraordinaire des gens ordinaires ».

Une activité marginale

Pour les généalogistes, la mémoire orale offre une complémentarité évidente avec celle proposée par l'écrit. Les archives sonores permettent souvent de conserver la trace de ce qui ne fera pas l'objet d'un écrit. « *L'écrit traduit surtout des activités, des faits, alors que l'oral restitue mieux les sensibilités, les impressions : organigrammes, précisions, chronologie sont des éléments à rechercher dans l'écrit ; ambiance, atmosphère, climat, "air du temps" sont des éléments caractéristiques de l'oral que l'archive papier, écrite, n'apportera jamais, tout comme les rivalités, les mentalités, les personnalités, les sensibilités, les états d'âme, les doutes, les habitudes* », analyse Lena Stephan dans son mémoire de recherche sur les archives sonores, citant un rapport des Archives nationales publié en 1990 ⁽²⁾.

En 2005, les conservateurs Agnès Callu et Hervé Lemoine (que l'on retrouvera comme directeur du Service Interministériel des archives de France de 2010 à 2018) ont mené un vaste travail d'enquête ⁽³⁾. Ils ont dressé notamment l'inventaire des centres détenteurs d'archives audiovisuelles en France. La

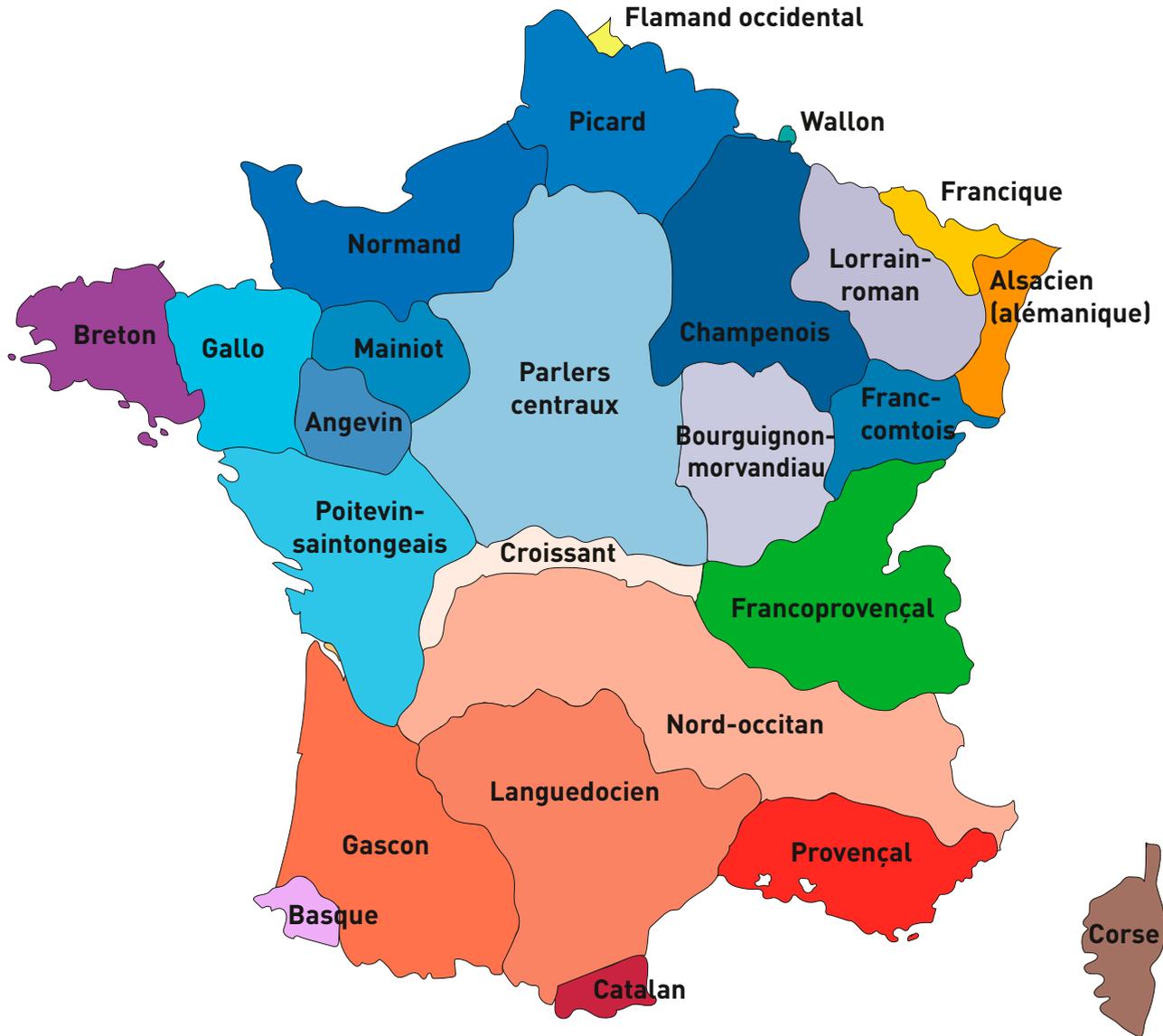
1) La partie historique a été très bien documentée par l'archiviste Lena Stéphan dans son mémoire de recherche *Les archives sonores : conservation et valorisation du patrimoine oral*, septembre 2013 : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64110-les-archives-sonores-conservation-et-valorisation-du-patrimoine-oral.pdf

2) *Le témoignage oral aux archives : De la collecte à la communication*, Direction des Archives nationales, Paris, Archives nationales, 1990.

3) Agnès Callu, Hervé Lemoine, dir. *Patrimoine sonore et audiovisuel français, entre archives et témoignages, guide de recherche en sciences sociales*, Paris, Belin, 2005, 7 tomes.

Les langues régionales

Source : Laboratoire LISN UMR9015, CNRS, Université Paris-Soclay



longueur de la liste et leur diversité en disent long sur l'état des archives de ce type en France : 848 institutions en détiennent ! Parmi elles, presque tous les services d'Archives départementales s'intéressent de plus en plus aux archives orales. Certains services ont développé de véritables programmes de collecte des témoignages oraux, voire une cellule dédiée à cette collecte. Un exemple parmi d'autres, les Archives de la Martinique ont enregistré des habitants pour témoigner de la mémoire non écrite. Mais la véritable question est l'avenir de ces sources sonores. Premier

constat : les initiatives privées ou associatives sont moins nombreuses. Deuxième constat : la numérisation des archives sonores par les services d'Archives départementales reste marginale. Comme le reconnaît le rapport d'activité des services d'archives en France en 2019, l'essentiel de l'activité de numérisation des services est très classique (état civil, cadastre, presse ancienne, notariat, etc.), même si certaines opérations font figure d'exception, comme la numérisation des partitions baroques et classiques des ducs d'Aiguillon au XVIII^e siècle par les

Archives de Lot-et-Garonne ou celle de dix-huit fonds sonores ou audiovisuels, qui concernent plus des débats des assemblées départementales que des parlers locaux.

Ce patrimoine oral fait rarement l'objet d'une politique de diffusion et de valorisation auprès du public. Leur réutilisation dans le cadre d'une pratique vivante comme la musique, la danse ou le conte serait-il aujourd'hui considérée comme étant trop folklorique pour être mise à l'honneur ?

Guillaume de Morant

4 sources pour écouter des archives sonores

L'espace sonore de Gallica

La BnF dispose d'une rubrique *Enregistrements sonores*, dans laquelle vous pouvez écouter à la fois des archives sonores inédites (dont les *Archives de la Parole*) et des éditions phonographiques commerciales. Gallica permet ainsi d'entendre le témoignage de voix célèbres, comme celles d'Apollinaire, du capitaine Dreyfus, de Maurice Barrès, ou anonymes. Le dépôt légal du disque institué en 1938 permet d'écouter de larges sélections d'enregistrements rares de musiques ancienne et baroque ou de musique du monde.

<https://gallica.bnf.fr/html/und/enregistrements-sonores/fonds-sonores>

La base interrégionale du patrimoine oral

Cette base de données donne accès aux collections d'archives sonores du patrimoine oral de six régions : Normandie, Bourgogne, Limousin, Auvergne-Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon. Ces structures associatives et territoriales vous donnent à écouter plus de 400 heures d'enregistrements inédits et consulter plus de 10 000 notices de documents.

<http://patrimoine-oral.org>

Le portail du patrimoine oral

Ce portail lancé en 2011 réunit dix centres de ressources répartis entre Auvergne, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Limousin, Bretagne, Normandie, Bourgogne, Provence-Alpes-Côtes d'Azur, Catalogne et Poitou-Charentes-Vendée, sous l'égide de la Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (FAMDT). Il vous permet d'écouter de nombreuses heures d'enregistrements inédits du début du XX^e siècle jusqu'à nos jours. Ces chansons, contes, musique et danse, récits de vie sont accompagnés de plus de 85 000 notices.

<http://stq4s52k.es-02.live-paas.net>

L'atlas sonore des langues régionales

Lancée en 2016 par Philippe Boula de Mareüil (lire son interview ci-contre), linguiste, directeur de recherche au CNRS, cette grande collecte réunit 720 enregistrements de locuteurs de parlers régionaux en France, étendue aux outre-mers en 2017 et élargie à d'autres pays européens depuis 2018. Les locuteurs régionaux lisent la fable d'Esopé *La bise et le soleil*, utilisée depuis plus d'un siècle par l'association phonétique internationale. Ces enregistrements sont publiés sur une carte sur Internet où on peut les écouter.

<https://atlas.limsi.fr>

« Les parlers régionaux sont en voie de disparition »

Philippe Boula de Mareüil

Linguiste, directeur de recherche au CNRS

Vous réunissez dans votre *Atlas sonore des langues régionales* des centaines d'enregistrements (adresse dans l'encadré 4 sources pour écouter des archives sonores). Comment avez-vous trouvé les gens capables de parler ces langues régionales ?

Trouver des locuteurs est sans doute le plus grand travail, vu la situation de minoration des langues régionales. Je sillonne beaucoup la France, je contacte des radios locales, des universités, des associations, des écoles immersives, des clubs de patoisants. C'est plus difficile dans le domaine d'oïl.

Qui sont ces locuteurs ?

Ce sont des personnes d'une moyenne d'âge de 60 ans - rajeunie par les outre-mers, car en France hexagonale, c'est beaucoup plus que ça. Ils sont issus du monde rural essentiellement et ont souvent des parcours fabuleux. Leur contribution au projet est de traduire la fable *La Bise et le Soleil* en patois et de la lire. Parfois, dans une association, c'est un travail collectif : l'un traduit le texte, l'autre le lit parce qu'il ou elle est plus à l'aise ou légitime, ou a davantage gardé les spécificités de l'articulation.

Comment exploitez-vous scientifiquement votre travail ?

Un objectif est atteint, celui de rendre visibles ces langues régionales : on a eu plus de 700 000 visites ! Elles sont encore une réalité vivante et précieuse et cela touche le grand public. Ces langues minoritaires sont des vecteurs de créativité, notamment dans le corps enseignant qui peut librement utiliser mes enregistrements. Ensuite, l'exploitation plus scientifique que je peux en faire c'est d'analyser les prononciations. Avec des spécialistes, on compare aussi les variétés régionales entre elles.





Combien de dialectes sont parlés en France ?

On a plus de 700 enregistrements différents, mais cela ne veut pas dire qu'il y a 700 dialectes. On peut les regrouper et c'est en partie arbitraire, avec des compromis, en 25 catégories plus une, les parlers liguriens ou nord-italiens, comme le Bonifacio au sud de la Corse ou le monégasque.

Ces dialectes sont-ils si différents d'une région à l'autre ?

Au centre de la France, dans cette région qu'on appelle le croissant qui fait la transition entre les langues d'oïl et d'oc, la variation est sidérante. À quelques kilomètres de distance, on va changer de dialecte. Mais attention aux postures : des gens disent ne pas se comprendre d'un village à l'autre ; il faut relativiser.

Peut-on dire que, dans certaines régions, on parle comme au XVII^e ou au XVIII^e siècle ?

Les dialectes minoritaires, périphériques, sont plus archaïques sur le plan linguistique. Ils conservent davantage de traits de la langue mère qu'une langue parlée dans les grandes métropoles. Le français s'est imposé depuis des siècles à Lyon, Toulouse et bien d'autres villes. Les villes sont plus enclines à l'innovation linguistique que les villages où les flux migratoires et les mouvements sont limités. L'évolution est moins rapide. La langue régionale va servir à exprimer les choses de la quotidienneté, du monde du travail, de la campagne. Elle ne nécessite pas beaucoup d'innovations lexicales. Donc oui, je pense que ces dialectes ont moins évolué par rapport au français.

On entend rouler les « r » dans les archives sonores. Cette prononciation se perd-elle ?

J'ai beaucoup écouté les archives sonores. Lors de mes enregistrements, après la fable d'Esopé, je fais lire des listes de mots isolés, évoquant notamment la flore, la faune. Je fais traduire des mots, le lézard vert, le lézard gris, l'abeille etc. On retrouve des points communs, par exemple la réalisation du « r ». Il y a environ 25 occurrences de « r » selon les langues et dialectes. De très rares locuteurs parmi les plus âgés roulent

encore les « r » en français et le font davantage encore dans leur dialecte, notamment en Gascogne, en Languedoc, dans l'aire franco-provençale et aussi en Bourgogne. En dessous de 65 ans, je ne connais plus personne qui roule les « r » en français. Ce « r » roulé a perdu du terrain. Il y a encore quelques décennies, on pouvait entendre des hommes politiques qui roulaient les « r ». Aujourd'hui, cela paraîtrait très folklorique.

Ces langues sont-elles menacées de disparition ?

Oui, la chaîne de transmission est interrompue, la moyenne d'âge augmente. Les locuteurs témoignent de ce qu'ils sont les derniers à parler. Cela fait aussi partie du caractère émouvant de mes enquêtes. Sur l'atlas, il y a des régions entières où je n'ai trouvé personne. Autour de Paris, c'est un désert dialectal, le français a tout écrasé. Ce n'est que récemment que j'ai pu inclure un jeune locuteur tourangeau. Auparavant, malgré mes efforts répétés, je n'en trouvais pas. Je tombais sur des personnes qui pouvaient lire des textes de Gaston Couté (ndlr : qui utilisait parfois le patois beauceron ou l'argot), des gens de théâtre, mais ils ne savaient ni traduire, ni comprendre le texte de la fable d'Esopé.

Quels conseils donnez-vous aux généalogistes pour sauvegarder ou transmettre leur langue régionale ?

Les gens âgés qui parlent encore le patois devraient se faire enregistrer par leurs enfants ou petits-enfants. Tout est intéressant : se présenter, parler du monde du travail, des activités aux champs, car il y a tout un pan du vocabulaire de métiers de la campagne qui a été perdu. Ils peuvent raconter des événements en précisant quand et avec qui. Dire une fable dans son dialecte, parler de leur enfance, de leur scolarité, s'ils ont été eux-mêmes stigmatisés pour avoir parlé le patois, raconter les anecdotes, les brimades, l'humiliation. S'enregistrer, c'est quelque chose de facile à faire qui peut être un vecteur de transmission intergénérationnelle. Et peut être que dans 20 ans ou 50 ans, ces enregistrements susciteront un nouvel intérêt. Car le déclin est très rapide. Tout cela va disparaître, c'est inévitable. ■